

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix-travail-patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE DSCHANG

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES  
JURIDIQUES ET POLITIQUES

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Peace-work-fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF DSCHANG

\*\*\*\*\*

FACULTY OF LAW AND  
POLITICAL SCIENCE

\*\*\*\*\*

**LA BEAC DANS LE SYSTEME INSTITUTIONNEL DE LA CEMAC**

**Thèse en vue de l'obtention du diplôme de Master en Droit**

**Communautaire et Comparé CEMAC**

**Présentée et soutenue publiquement par**

**MAYOUE FILS Basile Désiré**

**Maîtrise en Droit des affaires et de l'entreprise**

**Sous la direction de**

**Pr. KALIEU ELONGO Yvette Rachel**

**Agrégée des Facultés de Droit, Maître de conférences**

**Vice-Doyen chargé de la scolarité et du suivi des étudiants**

**de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de**

**l'université de Dschang**

**Promotion 2009/2010**

## RESUME

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) est un organe communautaire rattaché à l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) qui a en charge de réaliser l'intégration monétaire des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) créée le 16 mars 1994 à N'djamena. Le rôle et l'importance de cet organe dans la réalisation des objectifs de la Communauté apparaissent à première vue. Ainsi, sur le plan de l'intégration monétaire, la BEAC a créé un environnement favorable à cette intégration à travers l'évolution des missions qui lui sont assignées et le réaménagement de son cadre juridique. S'agissant de l'intégration économique, la BEAC assume un rôle largement favorable par son leadership dans le fonctionnement de la CEMAC et le soutien aux politiques économiques des Etats membres. La BEAC joue un rôle vital dans le processus d'intégration de la CEMAC. Sa contribution à cette intégration dépasse de loin le rôle qui lui est assigné par la Communauté.